

Écully

SEMPER VIRESCENS

Novembre 2022 #53

MAGAZINE



SÉCURITÉ:
DES ACTIONS,
DES RÉSULTATS **p.10**



4

DANS LE RÉTRO

Les temps forts de la vie éculloise de septembre et octobre.

6

PARENTALITÉ : UN THÉÂTRE-DÉBAT, DES ATELIERS...

La ville poursuit ses actions de soutien à la parentalité avec un théâtre-débat sur le harcèlement scolaire au Centre culturel et différents ateliers thématiques et rencontres à la Maison de la Famille.

8

NAISSANCE D'UNE MICRO-FOLIE

Une Micro-Folie va ouvrir à la bibliothèque des Sources. Il s'agit d'un musée numérique et virtuel, ouvert en partenariat avec le musée de la Villette et de nombreux musées nationaux, afin de rendre l'art accessible au plus grand nombre.

10

SÉCURITÉ : DES ACTIONS, DES RÉSULTATS

L'ambitieux projet sécurité s'est traduit par des moyens humains et matériels supplémentaires sur le terrain, au service de la tranquillité publique. Les résultats sont là et on a noté dès 2021 une baisse des faits délictueux.

14

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

En plus d'un ambitieux programme de rénovation des bâtiments communaux, la Ville met en oeuvre 12 actions concrètes pour réaliser des économies d'énergie.

16

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Que cela soit en adoptant les bons gestes dans l'Espace naturel sensible qu'est le Bois de Serres ou en laissant « s'ensauvager » votre jardin, participez à la préservation de la biodiversité.

21

EN SAVOIR PLUS SUR LA TAXE FONCIÈRE

La taxe foncière se calcule en associant la valeur cadastrale du logement et les taux votés par les collectivités territoriales. À Écully, les taux communaux sont inchangés depuis 2013.

24

VOS RENDEZ-VOUS CULTURELS ET ASSOCIATIFS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Septembre • Sajid BOUARIB, le 2 ; Izaac SEBAN, le 7 ; Maël DEVAUX, le 8 ; Isaac RYAH, le 11 ; Roméo MUGUET MARGUERON, le 15 ; Maya DAVID, le 16 ; Raphaël BESANCON, le 19 ; Issa MUFFAT-JEANDET, le 20 ; Mélina MEBARKI ALVES, le 21 ; Lola LAMBERT, le 21 ; Éva ROBERT, le 26 ; Gabin BERNARD SCHWARTZ, le 28.

Octobre • Maël et Andrea MANUCCI, le 10 ; Gaston LATTE, le 12 ; Louison PROVENT, le 12 ; Charlie SCHAFF, le 16 ; Evan WIRTH, le 18 ; Ali ADEL YAR, le 19 ; Elie HENNEQUIN, le 23 ; Toulina BENIKTIR, le 24 ; Nessayem BENABDALLAH, le 24 ; Maxence WENDLING, le 27 ; Augustin LOREAU ARMAND, le 30.

MARIAGES

Septembre • Shirel ROUCH et Mathys DAHAN, le 8 ; Camille FARTZOFF et Thomas BURGUBURU, le 10 ; Florence GUIDON et Cédric AGUIARD, le 17 ; Ghislaine CHEVIAKOFF et Christophe LEOGIER, le 24.

Octobre • Caroline SCHNEIDER et Quentin BOUCHARDON, le 1^{er} ; Noemie PONNELLE et Antoine MAES, le 7 ; Aurélie DE CHALENDAR et Nicolas DEGIOANNI, le 22.

DÉCÈS

août • Ludmila WYMAZALA, le 17 ; Lynda CASA, épouse VIEL, le 19 ; Yvonne COSTE-CHAREIRE, veuve MOUGE, le 20 ; Alice BEUSSE, veuve GAUTHIER, le 20 ; Yolande MICHOT, le 25.

Septembre • Raymonde HINOT, veuve RANCOULE, le 1^{er} ; Antoinette BACCI, épouse JOUSSELIN, le 8 ; Jacques PUPAT, le 8 ; Pierre BLÈ, le 10 ; Alfred TÊTE, le 10 ; Josette DEGUEURCE, le 13 ; Valérie DELAHAYE, le 19 ; Claude BIGNON, le 19 ; Conceição FIGUEIREDO LOUREIRO, épouse VILAS BOAS REIS, le 24 ; Philippe FERNAND, le 26 ; Marguerite DUNAND, veuve GARDECHAUX, le 30.

Octobre • Alki PEREZ, veuve MOMPÉLAT, le 4 ; Janine BOURRU, veuve JOMAIN, le 6 ; Bernard GILBERT, le 8 ; Jean-Pierre GARCIN, le 9 ; Monique TAVERGNIER, épouse CHEVALLIER, le 14 ; Michel CORNUT, le 15 ; Maurice SEMAHA, le 18 ; André LÉCUYER, le 26.



Mieux respecter les règles pour mieux vivre ensemble

Je constate chaque jour à quel point il est désormais difficile de faire respecter la moindre règle. Nos concitoyens sont de plus en plus nombreux à trouver insupportable de respecter ici un règlement de stationnement, là les règles d'urbanisme en vigueur, ou encore ailleurs une limitation de vitesse ou la plus élémentaire courtoisie dans les rapports de bon voisinage.

Pourtant, et comme l'expliquait très bien Henri Lacordaire, « *entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime, et la loi qui affranchit.* ».

En effet, même si nous le perdons parfois de vue, nos règles sont là pour éviter que ne règne la loi du plus fort et pour protéger les plus vulnérables, je pense notamment à nos aînés et à nos enfants. Elles existent pour permettre de maintenir l'équilibre entre nos droits individuels et nos obligations de membres de la société.

C'est le fameux équilibre si souvent évoqué, mais si rarement appliqué, en particulier à nous-mêmes, entre les droits et les devoirs.

Loin de renier mes convictions libérales, notamment sur le plan économique, et assumant pleinement nos origines latines, je m'interroge toutefois sur cette

désormais fâcheuse habitude que nous avons prise de nous affranchir trop souvent des règles de vie en commun pour satisfaire notre confort ou nos désirs personnels.

Vivre ensemble nécessite toujours un effort. Cette notion d'effort qui a d'ailleurs tendance à s'étioler au profit du plaisir, de la facilité, de l'individualisme ou des droits systématiques.

En cette fin d'année, à l'aube de Noël et de ces moments de bonheur partagés en famille ou avec nos proches, je forme le vœu que nous parvenions à apaiser nos relations, et à faire ces petits efforts pour essayer de mieux respecter les règles pour réapprendre à mieux vivre ensemble.

Car c'est aussi de cette manière que nous préserverons notre qualité de vie à Écully.

Très belles fêtes de fin d'année et de Noël à tous !

Bien cordialement,

Sébastien MICHEL

Maire d'Écully

Écully Magazine

Journal d'informations gratuit • Édité par la municipalité d'Écully - CS 80212 - 69134 ÉCULLY CEDEX - Tél. : 04 72 18 10 00

Directeur de la publication : Sébastien Michel • **Rédaction** : service communication, Louna Carret

Crédits photos : Ville d'Écully - Cad store - Écully volley - Échappée Belle • **Mise en page** : agencereciproque.fr

Maquette originale : agencereciproque.fr • **Impression** : Imprimerie Faurite

Tirage : 9000 exemplaires imprimés sur papier certifié PEFC (papier issu de forêts gérées durablement).



28 SEPTEMBRE

Rencontre avec le ministre de la Ville et du Logement

Le maire, accompagné des deux élues Agnès Gardon-Chemain et Laure Deschamps, a pu rencontrer Olivier Klein, ministre de la Ville et du Logement, lors de sa visite à Lyon. L'occasion d'échanges très constructifs au sujet du quartier des Sources Pérollier. « Nous avons besoin de l'État et de ses moyens, pour désenclaver, réhabiliter et accompagner ce quartier qui concentre aujourd'hui de nombreuses difficultés » lui a expliqué Sébastien Michel. « Il faut mettre en œuvre tous les moyens possibles pour améliorer le quotidien des habitants. »



16 SEPTEMBRE

Maison de la Métropole rénovée

Inauguration par le président de la Métropole, Bruno Bernard, accompagné de Sébastien Michel, maire, de la Maison de la Métropole d'Écully rénovée. Un investissement de 1,8 million d'euros financé par le Grand Lyon pour améliorer l'accueil du public. Cet équipement de proximité est bien utilisé par les Écullois, notamment pour les domaines de l'enfance, les solidarités, la santé, compétences majeures de la Métropole.



3 AU 8 OCTOBRE

Semaine Bleue active

Il en fallait de l'énergie à nos seniors pour participer aux très nombreuses activités proposées par le CCAS lors de la Semaine Bleue. Avec de nombreuses activités sportives, créatives, culturelles, un forum pour s'informer et se faire conseiller, et de la bonne humeur à l'occasion du thé-dansant-boum disco !



DU 4 AU 30 OCTOBRE

Fête de la science

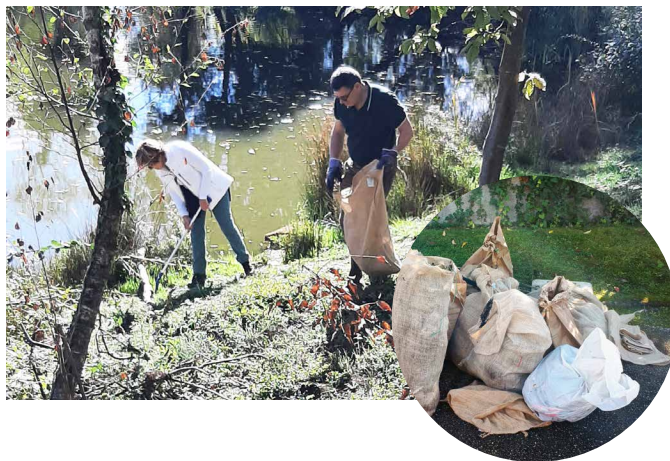
À l'occasion de l'événement Omni-sciences organisé par le réseau Rebond, la Médiathèque a proposé un programme varié autour de la génétique. L'ensemble des intervenants a eu à cœur de transmettre une culture scientifique accessible, au cours d'animations gratuites. Une quarantaine de personnes ont ainsi beaucoup apprécié la conférence de deux personnels du Service National de Police Scientifique d'Écully autour des progrès de l'identification en criminalistique, de l'empreinte digitale au portrait-robot génétique (notre photo).



14 OCTOBRE

250 kilos de déchets collectés

Une trentaine de personnes ont participé au nettoyage citoyen organisé par la Ville en partenariat avec les Amis du Bois de Serres, dans le Bois de Serres et aux abords du Campus. Si elles ont pu constater que le bois était relativement préservé, les déchets étaient nombreux aux abords de la gare des Mouilles et de l'EM Lyon. Ce sont finalement près de 250 kilos de déchets qui ont été collectés. Merci à tous ces volontaires !



13 OCTOBRE

2 ans d'actions et des projets

Lors de la réunion publique « bilan de 2 ans de mandat » à l'Espace Écully, le maire a pu faire le point sur la manière dont son équipe et lui travaillent et avancent autour de leurs grandes priorités. Éducation, transition écologique et sécurité ont ainsi été au cœur des débats. Mais bien d'autres sujets ont été abordés : gestion budgétaire, sobriété énergétique, urbanisme, mobilités, Zone à Faibles Émissions ou grands projets tels que le campus des métiers de la sécurité ou l'avenir de la zone du Tronchon. Une soirée qui a permis d'échanger en toute simplicité et avec franchise autour de l'avenir d'Écully.



18 OCTOBRE

Inauguration de l'aire de jeu inclusive

Joie des enfants et émotion des familles à l'occasion de l'inauguration de l'aire de jeux inclusive du parc du Vivier, par le maire Sébastien Michel, en présence de Brigitte Ramond, adjointe à l'Éducation et au Handicap, à l'initiative de cette implantation, et de Sandrine Chaix, vice-présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en charge de l'action sociale et du handicap, qui a soutenu ce projet. Un tourniquet et un trampoline permettent désormais aux enfants en situation de handicap et aux valides de jouer ensemble.



PARENTALITÉ

Un théâtre-débat et des ateliers...

Après l'utilisation des écrans, le harcèlement scolaire sera la prochaine thématique sur laquelle la Ville et le Conseil consultatif de la Famille vous invitent à échanger à l'occasion d'un théâtre-débat au Centre Culturel.

La soirée du mercredi 30 novembre débutera par des saynètes proposées par la Compagnie Les désaxés, avant un temps d'échanges animé par M. Pirodon, psychologue. Comment détecter le harcèlement, comment réagir, amener les enfants à parler pour se libérer... seront quelques-unes des thématiques abordées.

■ Soirée gratuite sur inscription en ligne : ecully.fr



Le harcèlement sera le thème du prochain théâtre-débat, mercredi 30 novembre au Centre culturel.

ATELIERS SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

D'autres actions parentalité se poursuivent à la Maison de la Famille : les rencontres mamans-bébés (pour femmes enceintes ou jeunes mamans), les rencontres entre jeunes ou futurs papas, et divers ateliers thématiques :

- Séparations et retrouvailles avec son bébé (mercredi 30 novembre de 14h30 à 16h30).
- Les fratries, jeudi 8 décembre de 14h30 à 16h30.
- Les émotions, jeudi 15 décembre de 14h30 à 16h30.

Ateliers gratuits sur inscription en ligne : ecully.fr
rubrique A tout âge / Famille/ Actions parentalité.

L'association la Leche League vous propose également des réunions mensuelles de soutien à l'allaitement à la Maison de la Famille. Le partage d'expérience, d'informations, et le soutien de mère à mère vous épauleront dans votre quotidien avec un bébé allaité.

- **Prochaines réunions** : les 25 novembre, 16 décembre et 26 janvier, de 9h45 à 11h30
Inscriptions : maelle.zodros.ill@gmail.com

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS EN CENTRE-VILLE

Le Centre Social d'Écully gère un nouveau lieu d'accueil enfants parents à la Maison de la Famille, **le lundi matin entre 8h30 et 11h30**. Il offre un espace convivial, aménagé pour l'enfant et son parent (ou grand parent). Vous y êtes reçu en toute confidentialité, sans rendez-vous. On partage un café, on observe les enfants jouer, on échange des anecdotes, des conseils, ou on vient tout simplement pour s'échapper un peu de son quotidien et s'offrir un moment à soi, avec son enfant.

Téléthon

MOBILISEZ-VOUS !

La Ville accueille différentes initiatives au profit du Téléthon :

- **Collecte de piles par les étudiants de l'EM Lyon** du 28 novembre au 4 décembre, conteneur à la mairie.
- **Soirée jeux** organisée par la ludothèque du Centre social, samedi 3 décembre de 19h30 à 22h30 à la Maison de la Famille. Participation libre et petite restauration au profit du Téléthon.
- **Volleython**, le 2 décembre au Centre Sportif et de Loisirs (détail page 22).
- **À chacun son style** : le salon de coiffure reverse 5€ sur chaque coupe effectuée les 2 et 3 décembre et met une urne à disposition pour vos dons.

CITOYENNETÉ

Le Conseil Municipal des Enfants renouvelé par moitié

18 nouveaux conseillers municipaux enfants ont été élus au sein des CM2 des 6 groupes scolaires de la commune en octobre dernier. Ils viennent rejoindre ceux élus l'an dernier et qui poursuivent leur 2^e année de mandat.



Le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) a été officiellement installé le 8 novembre dernier par le maire, Sébastien Michel, en présence de Brigitte Ramond, adjointe à l'Éducation et de Martine Biard, conseillère municipale déléguée à la participation citoyenne qui va épauler les enfants tout au long de leur mandat.

Après avoir félicité les nouveaux élus, le maire a rappelé que l'objectif du CME est de leur ouvrir un espace de liberté et d'action en leur permettant de réfléchir, de travailler et de construire ensemble des projets d'intérêt général, eux qui représentent les enfants d'Écully, et d'intégrer leurs besoins dans la mise en place de la politique communale.

Les jeunes ont ensuite reçu l'écharpe symbole de leur fonction et se sont répartis dans les 3 commissions au sein desquelles ils vont monter leurs projets : solidarité, environnement-cadre de vie et événementiel.

→ Les nouveaux élus :

Noor Al Chochona, Victor Bauchet, Jannah Ben Fares, Imen Boutrouf, Emma De Albuquerque, Princesse Ekobe Ekwe, Fadel Harouna Idrissa, Shaï Hazot, Mohamed-Najib Lalouchi, Brune Lamblin, Raphaël Levesque, Lancelot Lorin, Amandine Louail, Alexandre Martin, Victor Moncorge, Anaïs Nitschke, Violette Peillon, Mathilde Wolfrom.

CONTACTER LA DÉPUTÉE

Nathalie Serre, députée de notre circonscription, informe du déménagement de sa permanence parlementaire. Elle se situe dorénavant au 8, Place du marché à Tarare.

La députée et ses équipes sont joignables par téléphone au 04 74 63 89 80 ou par courriel : nathalie.serre@assemblee-nationale.fr

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Vous êtes invités à participer aux vœux du Maire à la population, le jeudi 5 janvier à 19h à l'Espace Écully.

L'occasion pour Sébastien Michel de faire un bilan de l'année écoulée, de présenter les projets en cours et à venir, mais aussi pour vous de passer un moment convivial et d'échanger avec vos élus. Nous vous attendons nombreux !

MICRO-FOLIE

Un musée numérique et virtuel à la Bibliothèque des Sources

En Partenariat avec le musée de la Villette et de nombreux musées nationaux, une Micro-Folie, véritable musée numérique, va ouvrir début décembre à la bibliothèque des Sources.

Réunissant plus de 1 000 chefs-d'œuvre de 12 institutions et musées nationaux à découvrir sous forme numérique, cette galerie d'art virtuelle mêlant arts plastiques, spectacle vivant, design, architectures... est une offre culturelle unique, ludique et interactive qui permet de voyager à travers l'art et son histoire, de l'Antiquité égyptienne à la conquête spatiale.



Photo micro-folie de Lille ©Daniel Rapaich

INAUGURATION LE 2 DÉCEMBRE

L'inauguration aura lieu le 2 décembre. Plusieurs animations sont prévues au cours de la journée, proposées par Lobo EL & Cotchei, deux rappeurs spécialisés dans la médiation culturelle.

Ils animeront un atelier d'écriture et deux visites « décalées » avec des poésies, raps, slams et improvisation à partir d'une sélection d'œuvres du musée numérique.

Renseignements auprès de la médiathèque et la bibliothèque.

La Micro-Folie, un musée numérique et interactif pour rendre l'art accessible au plus grand nombre.

« L'ouverture de ce lieu correspond tout à fait à notre volonté de développer l'accès à la culture et à l'éducation artistique pour tous. Et notamment pour les moins favorisés, d'où notre volonté d'implanter la Micro-Folie dans le quartier des Sources et d'y proposer une nouvelle forme de rencontre entre l'art et les publics » précise Jean-Jacques Margaine, adjoint à la Culture.

Installé dans la salle d'activités à côté de la bibliothèque, 48 avenue de Montlouis, le Musée numérique se visite en groupe en présence d'un médiateur. Les œuvres sont présentées sur grand écran et vous aurez la possibilité de manier des tablettes individuelles (pour avoir des compléments de contenus, faire des zooms), et avoir accès à des jeux autour de l'histoire de l'art.

8 DÉCEMBRE

Un marché festif et gourmand

La Ville, les associations et les commerçants du centre-ville vous donnent rendez-vous le jeudi 8 décembre pour le traditionnel marché de la fête des lumières, Place de la Libération, de 16h à 21h.

Sur leurs stands, la vingtaine d'associations vous proposeront un large choix pour vous restaurer, mais aussi des idées de cadeaux à mettre au pied du sapin ou pour certaines des activités créatrices pour les enfants, animation maquillage, lettre au Père Noël...

Nouveauté cette année, un barnum accueillera tables et chaises pour ceux qui voudront se poser pour manger en famille ou entre amis les bonnes choses qu'ils auront choisi sur les différents stands.

Côté animations, vous retrouverez les animaux de la ferme, la distribution de papillotes par le Père Noël, des animations musicales, des saynètes théâtrales... La paroisse organise également sa traditionnelle marche aux flambeaux, départ à 17h15 rue Luizet et messe à l'église Saint-Blaise à 18h.



← DEMANDEZ LE PROGRAMME !

- 17h15-17h45 : chorale enfants de l'École de Musique
- 18h-20h : distribution de papillotes par le Père Noël
- 19h-19h20 : Marching Band de l'École de Musique
- 19h30-19h40 : spectacle de l'association Lyon d'Or
- 20h-20h10 : chorale adultes de l'École de Musique
- 20h45-21h : atelier Jazz de l'École de musique

JEU DES VITRINES

Ambiance festive également tout ce mois de décembre dans vos commerces du centre-ville.

Les vitrines se pareront de couleurs blanc-or-argent pour l'association des commerçants qui a choisi cette année le thème « Nature et lumière ». Elle vous proposera bien sûr le traditionnel « Jeu des vitrines », du 8 au 23 décembre. Muni d'un bulletin de participation (un seul par famille) que vous trouverez chez les commerçants, en mairie et téléchargeable sur le site ecully.fr, il vous faudra faire le tour des vitrines pour « trouver l'objet indispensable » à chaque commerce qui y aura été ajouté. Bulletin à déposer ensuite dans l'urne prévue à la mairie, jusqu'au 23 décembre. De nombreux lots sont à gagner pour les petits comme les grands !

BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL



Afin de faciliter la tâche des petits Écullois qui souhaitent adresser leur liste de cadeaux au Père Noël, vous retrouverez à partir du 8 décembre, place de la Libération la boîte aux lettres qui leur est destinée.

Seule contrainte s'ils veulent recevoir une réponse, poster leur missive (sans timbre) avant le 16 décembre afin que le secrétariat du Père Noël ait le temps de répondre, et ne pas oublier de faire figurer le nom et l'adresse de l'enfant !

LE PROJET SÉCURITÉ EN ACTIONS

Des résultats sur le terrain



« Nous disposons aujourd'hui avec notre police municipale d'une vraie force opérationnelle.

Couplée à une communication étroite avec la Police nationale et au volet prévention que nous avons développé, nous nous donnons les moyens pour assurer la tranquillité des Écullois, qui est un élément fondamental de la qualité de vie que l'on veut leur offrir. »

Sébastien Michel, Maire.



Comme l'équipe municipale s'y était engagée, un ambitieux projet Sécurité a été mis en place depuis septembre 2020 afin de se donner les moyens d'agir pour la tranquillité publique des Écullois. Aujourd'hui les effectifs de la police municipale ont plus que doublé (11 policiers et 4 agents de surveillance de la voie publique) et la nouvelle organisation permet une présence renforcée sur le terrain.

« La hausse des effectifs a permis d'élargir les horaires de présence dans toute la commune, grâce à des patrouilles à pied ou en voiture, 6 jours sur 7 et de déployer des patrouilles de nuit » précise le maire, Sébastien Michel. Les policiers municipaux, désormais armés, sont tous les jours sur le terrain et multiplient les prises de contact avec les riverains, les commerçants... N'hésitez pas à les contacter par téléphone pour tout incident.

Autre volet du projet, les moyens de vidéoprotection ont été modernisés et renforcés. Les policiers, épaulés par les caméras de jour comme de nuit, peuvent rapidement se rendre sur place, dans n'importe quel quartier, en cas de repérage de comportements suspects ou délictueux. Étape supplémentaire pour une action efficace notamment en matière de sécurité routière, la vidéo-verbalisation va se mettre en place au début de l'année prochaine (lire page 12). En matière de circulation également, la police municipale sera très vigilante sur le respect de la nouvelle réglementation Ville 30 afin d'assurer une circulation apaisée et un partage de la rue en toute sécurité pour les différents usagers, et particulièrement les plus vulnérables.

Ce déploiement de moyens supplémentaires porte ses fruits et peut se constater dans les chiffres de la police nationale, qui montrent une nette baisse des faits délictueux (voir page 13).



11 policiers municipaux

4 agents de surveillance de la voie publique

2 agents accueil et secrétariat

60 caméras de vidéoprotection

LA POLICE À VOTRE ÉCOUTE

Le commissariat mutualisé (Police municipale et Police nationale) situé au 2 chemin du Chancelier vous accueille du lundi au vendredi 9h à 12h et 13h à 17h (16h30 le vendredi).

Pour joindre la police municipale : 04 72 18 10 10 ou 06 83 49 00 78 (patrouille)
Pour joindre la police nationale à Écully : 04 78 33 53 54
Dans les cas d'urgence, 24h/24 et 7j/7 : appelez le 17.



NOUVEL OUTIL

La vidéo-verbalisation

opérationnelle début 2023

La vidéoprotection est l'un des outils essentiels du dispositif de sécurité de la commune. Son déploiement s'est poursuivi cette année, avec un matériel de dernière génération, dont des caméras mobiles, permettant une excellente visibilité et une grande maniabilité pour les vidéo-opérateurs.

Aujourd'hui la commune est dotée d'un maillage dense de 60 caméras, aux endroits stratégiques comme dans l'ensemble des quartiers, qui permet d'aiguiller les patrouilles, d'aider les enquêtes de police, mais aussi de dissuader les comportements délictueux.

Afin d'utiliser au mieux ces caméras et le centre de supervision urbain (CSU) où travaillent les vidéo-opérateurs, la commune a décidé de mettre en place la vidéo-verbalisation. Grâce à la présence d'un policier au CSU, il lui sera possible de verbaliser un certain nombre d'infractions, par exemple aux règles de circulation, de stationnement (stationnement gênant, téléphone au volant, défaut de ceinture, franchissement de ligne blanche...) Un PV électronique sera établi immédiatement et un courrier adressé au contrevenant sous 7 à 10 jours. « *Le dossier pour la mise en place de cette vidéo-verbalisation a été transmis à la Préfecture et à la CNIL. Elle devrait être opérationnelle en début d'année 2023* » précise Nathalie Bruneau, adjointe à la Sécurité. « *Cela nous permettra d'être encore plus efficace puisqu'il ne sera plus nécessaire à nos agents de se déplacer afin de dresser la contravention* ».



PRÈS DE 400 VOISINS VIGILANTS

Maillon de plus dans le projet Sécurité, la ville d'Écully a adhéré en janvier 2022 au dispositif Voisins vigilants et solidaires.

Le principe est simple, les habitants s'inscrivent sur la plateforme (www.voisinsvigilants.org) ou sur l'application. Ils rejoignent une communauté de voisins attentifs d'un même quartier et peuvent ensuite être alertés ou signaler des incidents ou toute information relative à la sécurité et la prévention (comportement suspect, cambriolage ou tentative, vol ou tentative, dégradation, dépôt sauvage, panne d'éclairage...)

« *Début octobre nous comptons 378 personnes inscrites dans l'une des 5 communautés* » précise Nathalie Bruneau, adjointe à la Sécurité, « *Nous sommes déjà au-delà de nos objectifs pour cette première année, mais pour avoir un maillage encore plus efficace nous souhaiterions monter à 450 adhérents. Il nous manque notamment des voisins vigilants dans les zones d'habitat collectif, où cela est aussi utile que dans les secteurs de maisons individuelles* ». Rappelons que chaque alerte est transmise à la police municipale qui prend systématiquement contact avec le lanceur d'alerte, sur place prioritairement ou par téléphone.

→ **En 2023, un dispositif Voisins vigilants adapté sera proposé aux commerçants de la commune.**

DES RÉSULTATS

Une nette baisse

des chiffres de la délinquance

Les chiffres de la police nationale montrent que le plan de sécurité d'Écully porte ses fruits*.

Une comparaison entre 2019 (2020 n'étant pas significative en raison du confinement) et 2021, montre une nette baisse des délits :

- **48%** pour les cambriolages
- **33%** pour les coups et blessures volontaires
- **28%** pour les destructions et dégradations
- **25%** pour les vols liés aux véhicules à moteurs

« Ces chiffres sont d'autant plus satisfaisants qu'Écully bénéficiant déjà d'une situation préservée, il est encore plus difficile de s'améliorer sur un petit volume de faits » ajoute Nathalie Bruneau, adjointe à la Sécurité. « Aujourd'hui Écully est l'une des 2 villes les moins criminogènes de la Métropole de Lyon ».

Bien sûr la sécurité est un équilibre fragile et nécessite une mobilisation de tous les instants et de tous. Il faut ainsi être conscient qu'Écully, comme d'autres communes de l'Ouest lyonnais, est attractive pour les voleurs. C'est pourquoi il est important que chacun adopte les bons gestes pour ne pas leur faciliter la tâche, notamment en cette saison où l'obscurité arrive tôt !

*Source : DDSP 69 / État major / B.A.S.

L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES, C'EST TOUTE L'ANNÉE !

L'opération Tranquillité vacances est en service tout au long de l'année. Pour partir l'esprit tranquille cet hiver, signalez vos périodes d'absence à la police municipale. Des patrouilles seront alors organisées régulièrement. Le service est gratuit.

Renseignements et formulaires de demande au commissariat ou à télécharger sur ecully.fr rubrique Sécurité avant d'aller le déposer au commissariat.

“



Mutualisation des locaux de police à Écully, une première dans la région lyonnaise

« Depuis le 7 juillet dernier, les Policiers Municipaux d'Écully ainsi que les agents de la Police Nationale partagent un bâtiment commun situé au 2 chemin du Chancelier à Écully. Travaillant de concert, ils peuvent ainsi mieux recevoir le public dans de bonnes conditions du lundi au vendredi. Cette nouvelle organisation est unique dans le département, elle permet un partenariat en temps réel et des échanges de tous les instants entre les deux Polices, ceci dans un but opérationnel et pour une meilleure occupation de la voie publique, le nombre de patrouilles augmentant sur la commune. Ce dispositif devrait d'ailleurs faire des émules puisque d'autres communes mènent actuellement des réflexions pour s'inspirer de ce qui se fait à Écully sur ce sujet. »

”

Bertrand Favre-Tissot,
Commissaire Divisionnaire,
Chef de la Division Ouest



PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

12 actions concrètes pour faire des économies d'énergie

Soucieuse de l'urgence écologique, la Ville s'est engagée avec volontarisme dans la transition écologique avec un plan d'action ambitieux et réaliste : investir plus de 5 millions d'euros dans la réhabilitation des bâtiments communaux (isolation, performance énergétique, nouvelles technologies, préservation de la ressource en eau et de la biodiversité).

Elle mène également des actions fortes en matière de consommation responsable, avec des constructions moins énergivores, le passage en LED de l'éclairage public et des bâtiments communaux, la préservation des espaces naturels et la plantation d'arbres. Mais aujourd'hui, la multiplication des événements climatiques extrêmes et la crise énergétique, nous imposent d'avoir une approche différente. Collectivement nous devons changer nos habitudes, nos comportements. Le gouvernement a d'ailleurs lancé un plan de sobriété énergétique, avec l'obligation pour les collectivités et les entreprises de baisser de 10% leur consommation énergétique.

Aujourd'hui, la Ville y répond, en s'engageant sur la mise en place de 12 actions concrètes, dès à présent, en lien avec les habitants, les entreprises et les associations.

ACTION 01



→ PASSAGE AU 100% LED POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Actuellement l'éclairage de la ville est équipé en technologie LED à hauteur de 40 %. L'objectif est d'atteindre 65 % en 2026 grâce au programme pluriannuel en partenariat avec le SIGERLY (140 000€/an) et d'arriver à un éclairage public 100 % LED en 2030. Résultat attendu : une consommation électrique de - 40 %.

ACTION 03



→ MODULER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC NOCTURNE

L'éclairage public est modulable en fonction des lieux et des possibilités techniques des installations. Il s'agit de baisser de 50 % l'intensité des éclairage LED sans affecter la visibilité et la sécurité des usagers. Cela permet des économies tout en diminuant la pollution lumineuse.

ACTION 02



→ PASSAGE À L'ÉCLAIRAGE LED POUR LES TERRAINS DE SPORT

Cela a été fait en septembre dernier pour le terrain de basket Chirpaz et les travaux sont programmés pour les deux terrains de football au 1^{er} semestre de l'année 2023. Des études seront conduites pour engager les travaux sur les autres terrains sportifs communaux.

ACTION 04



→ ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE DES MONUMENTS ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les monuments et façades des bâtiments municipaux seront désormais éteints la nuit à compter de 22h30 (mairie, église Saint Blaise, Centre culturel...)

ACTION 05



→ **AJUSTEMENT SUR
LES ILLUMINATIONS
DE FIN D'ANNÉE**

La période des illuminations pendant les fêtes de fin d'année (100% LED depuis 2013), sera réduite d'une quinzaine de jours. Elle débutera toujours le 8 décembre mais s'arrêtera le 2 janvier 2023.

ACTION 06



→ **CHAUFFER AU PLUS JUSTE
DANS LES ÉQUIPEMENTS
MUNICIPAUX**

La température est fixée à 19 degrés dans tous les bâtiments avec deux exceptions : les crèches et les établissements seniors (maintien à 21 degrés). Dans les gymnases, la température sera abaissée à 16 degrés dans les espaces de jeux. À la piscine, baisse de 2° de la température de l'eau et de l'air. Les activités de loisirs pendant les vacances seront regroupées dans quelques établissements...

ACTION 07



→ **MOBILISATION DES
ASSOCIATIONS**

Les associations et structures occupant un bâtiment municipal seront mobilisées pour agir à leur échelle autour du plan de sobriété communal.

ACTION 08



→ **RENFORCEMENT DES
ACTIONS DE LA POLICE
DE L'ENVIRONNEMENT**

La Police municipale est mobilisée pour sensibiliser et faire respecter la nouvelle réglementation dans les commerces (extinction de la lumière d'un magasin 1h après sa fermeture et entre 1h et 6h, fermeture des ouvrants des locaux chauffés donnant sur l'extérieur).

ACTION 09



→ **TRAVAUX DE
MODERNISATION DES
BÂTIMENTS MUNICIPAUX**

Un volet amélioration énergétique est inclus dans tous les projets de bâtiments neufs ou en réhabilitation. Résultat attendu : -40 % de consommation dès 2030 et -60 % en 2050.

ACTION 10



→ **PROMOUVOIR LE
PHOTOVOLTAÏQUE**

Écully peut agir à deux niveaux pour produire de l'électricité verte localement : créer un cadre favorable au développement de projets, accompagner les porteurs de projets et équiper son patrimoine de panneaux photovoltaïques. Études de faisabilité et d'implantations engagées dès 2023.

ACTION 11



→ **CONTINUER DE RÉDUIRE
L'EMPREINTE CARBONE**

Développement des mobilités actives : véhicules et vélos électriques pour les services municipaux, voitures électriques en autopartage pour le grand public (Léo&Go). La poursuite du déploiement des bornes de recharge électrique est en cours d'étude...

ACTION 12



→ **POURSUITE DES
ÉCONOMIES D'EAU**

Renforcer la réutilisation d'eaux de pluie avec l'installation de récupérateurs sur plusieurs bâtiments municipaux. Écully ville 4 fleurs est engagée dans une gestion durable de son patrimoine naturel (plantation de plus de plantes vivaces, d'essences plus résistantes et moins consommatrices en eau, paillage des massifs...)

ESPACE NATUREL SENSIBLE

Protégeons nos vallons



Cet été, le Projet Nature des vallons de Serres, des Planches et de la Beffe s'est vu attribuer une toute nouvelle identité visuelle, et par la même occasion, reprend son appellation d'origine d'Espace Naturel Sensible (ENS). Le terme « Projet Nature » va donc disparaître petit-à-petit.

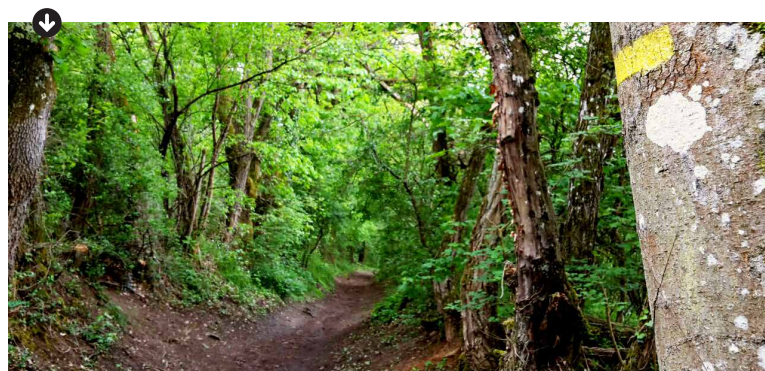
⌂ La nouvelle identité visuelle de notre ENS met en avant les 3 vallons à travers 3 essences d'arbres (chêne, châtaignier, noyer) et les 3 ruisseaux qui les parcourent.

Vous pouvez retrouver ce logo inspiré de nos vallons, parfois accompagné d'une mascotte, Biffie, un mustélide (belette ou fouine), sur tous nos outils de communication et bientôt sur de nouveaux panneaux pédagogiques...

LES BONS GESTES À RESPECTER

- Restez sur les sentiers balisés (traits jaunes sur les arbres).
- Jetez vos déchets dans les poubelles.

Dans un ENS il est interdit de : construire des cabanes, faire du vélo en dehors des chemins balisés, cueillir des végétaux, faire du feu.



QU'EST-CE QU'UN SITE CLASSÉ ?

Le Bois de Serres est un site classé par arrêté ministériel depuis le 25 septembre 2020.

Cette mesure permet de conserver les paysages. Plus concrètement, son objectif est de s'assurer de la non-modification de nos forêts. C'est une réglementation forte qui nous permettra d'assurer la pérennité de ce poumon vert, véritable îlot de fraîcheur pour les générations futures.

////////////////////////////////////

LE PONT DES PLANCHES A FAIT PEAU NEUVE

Il y a quelques années, le pilier central du pont d'accès au bois de Serres a cédé, fragilisant l'édifice qui menaçait de s'écrouler complètement.

En 2017, la mairie d'Écully se lance dans la procédure dite Loi sur l'Eau pour pouvoir organiser la réfection de l'ouvrage, procédure obligatoire pour assurer le respect du bon état du cours d'eau. Après de nombreux échanges avec les services de l'État, ils ont finalement donné leur autorisation et les travaux ont pu être réalisés de la mi-octobre à début novembre.

CHIENS TENUS EN LAISSE : POURQUOI ?

Une balade en forêt avec son compagnon à 4 pattes peut sembler être le meilleur moment pour lui offrir un moment de liberté dans la nature. Pourtant, il est interdit de lâcher son chien, que ce soit dans les parcs d'Écully ou dans le Bois de Serres.

Plusieurs raisons à cela :

- Éviter les risques de morsures sur les autres chiens ou les autres promeneurs, les fugues ;
- Permettre aux usagers qui en ont peur ou qui sont allergiques de se balader paisiblement ;
- Et surtout en Espace Naturel Sensible, ne pas déranger la faune sauvage, particulièrement en période de reproduction.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Accueillir la biodiversité chez soi



Pourquoi accueillir la vie sauvage chez soi ? A priori, les villes ne sont pas pensées pour cela. Pourtant, à l'heure où les espèces les plus communes disparaissent à un rythme affolant, nos balcons et jardins peuvent facilement se transformer en refuge pour des centaines d'espèces qui en ont bien besoin. Oui, des centaines ! Car contrairement aux croyances, la ville accueille déjà énormément de biodiversité, dont des espèces rares.

Un tas de bois et quelques plantes sauvages sont les alliés de la biodiversité au jardin.

Nos villes et nos campagnes **ont perdu 1 oiseau sur 3** depuis 15 ans.

Que vous ayez un rebord de fenêtre ou un jardin, voici quelques façons simples d'offrir le gîte et le couvert à nos voisins animaux et végétaux, car le manque de nourriture est l'une des causes de l'absence d'oiseaux en ville. Avec un principe surprenant : moins on en fait, mieux c'est !

→ C'EST LA SAISON POUR PLANTER, OU POUR LAISSER POUSSER...

Les « mauvaises herbes » et autres plantes spontanées de nos campagnes sont les favorites de notre faune, dont certaines espèces comme les chenilles de papillons se nourrissent quasi exclusivement.

Pas question pour elles de toucher aux plantes ornementales, génétiquement modifiées, ni aux exotiques, dont elles ne reconnaissent pas la saveur. Une haie d'espèces locales ou une prairie d'herbes folles feront aussi le bonheur des oiseaux, qui y trouveront graines et insectes.

La Métropole a lancé un plan de subvention pour aider aux plantations dans les copropriétés, qui peut aller jusqu'à 70 % ! Rendez-vous sur la plateforme Toodego pour plus d'information. Et si vous cherchez des végétaux locaux, les Serres du CFPH d'Écully peuvent vous en fournir !

→ UNE MARE, POURQUOI PAS !

Contrairement aux croyances, la mare est votre meilleure alliée contre les moustiques car elle abrite tous leurs prédateurs ! Libellules, amphibiens, oiseaux, chauve-souris... se délecteront de ces proies faciles, et vous pourrez profiter de leur joyeux cortège bariolé.

→ AUTRES PETITS REFUGES

- **Un tas de bois** laissé dans un coin, pour permettre au hérisson d'y passer l'hiver loin des yeux de nos félins domestiques. C'est aussi un garde-manger pour toutes les larves, futurs adultes qui au printemps butineront votre prairie de fleurs sauvages.
- **Un tas de sable** pour les abeilles : la plupart des espèces d'abeilles sont solitaires, et creusent de petits nids individuels pour leurs œufs.
- **Un tas de pierres** pour les lézards qui aiment se chauffer au soleil.

DÉCOUVRIR LES ESPÈCES

Pour identifier instantanément plantes et animaux à partir d'une photo, utilisez l'application iNaturalist sur votre téléphone. Vos données serviront à mieux connaître les espèces du territoire, dans la cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale ! Reconnaître c'est bien, connaître, c'est mieux ! Pour des anecdotes sur le style de vie des espèces, rendez-vous sur le site de la Ville, ecully.fr, dans la rubrique « Ma Ville/Atlas de la biodiversité », les onglets « Découvrir » et « Croisé à Écully ».

TRÈS HAUT DÉBIT

Fin du déploiement de la fibre

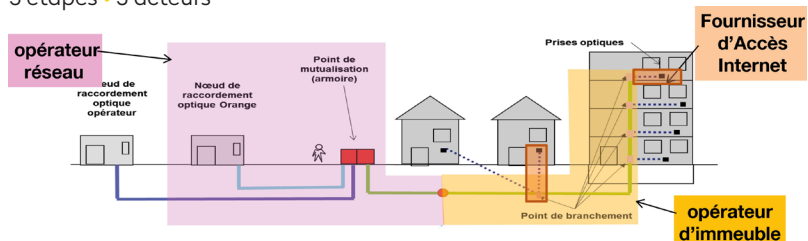
L'installation de la fibre, confiée à Orange par l'État et coordonnée par la Métropole de Lyon a débuté en 2015 sur la commune. Il a fallu construire un nouveau réseau en totalité, du Nœud de Raccordement Optique placé dans les centraux téléphoniques jusqu'à la prise optique qui sera placée dans les logements.

Le déploiement s'est fait d'abord en utilisant l'infrastructure existante des réseaux enfouis et aériens, et l'installation d'une quarantaine d'armoires (chacune desservant environ 340 logements). Pour finir ce gros chantier, il a parfois été nécessaire d'implanter ou de remplacer des poteaux sur les quartiers desservis en aérien.

« Nous avons parfois rencontré des points bloquants » explique Nicole Briand, conseillère municipale déléguée au Numérique. « Mais grâce à une bonne communication entre Orange, la Métropole et les services municipaux, nous avons pu les résoudre au fur et à mesure. D'ici la fin de l'année près des 11 000 branchements prévus seront installés ».

Promesse de campagne du maire et de l'équipe municipale, l'intensification du développement de la fibre est devenu une priorité avec le déploiement du télétravail suite à la pandémie de COVID-19.

Structure du nouveau réseau 100% Fibre déployé dans chaque commune
3 étapes • 3 acteurs



Grâce à cette forte impulsion politique auprès de équipes d'Orange, Écully pointe en tête des communes de la Métropole sur le taux d'éligibilité à la fibre, avec 94,8%, voire 98,8% si l'on ne compte pas les propriétaires ayant refusé le raccordement et les constructions neuves à venir (demande à faire dès la réception de l'accord du permis de construire sur maison-individuelle.orange.fr/accueil). Il ne reste plus ensuite à chaque foyer qu'à souscrire un abonnement auprès du fournisseur internet de son choix, qui s'occupe du raccordement final du logement afin de bénéficier du très haut débit.

En 7 ans, tout un nouveau réseau fibre a été construit, alors qu'il a fallu plus d'un siècle pour raccorder tout un chacun au réseau cuivre. Celui-ci sera démonté pour 2030.

DE NOUVEAUX ARCEAUX POUR LES VÉLOS

Afin de favoriser la pratique du vélo, la Ville poursuit le déploiement d'arceaux pour les stationner en toute sécurité.



En 2022, 35 arceaux supplémentaires ont été installés en 7 points, ce qui porte à 225 les arceaux disponibles sur l'ensemble de la commune, sur une quarantaine d'emplacements. 25 arceaux supplémentaires seront encore installés en 5 nouveaux points dans les mois à venir. Un certain nombre de ces arceaux récents sont installés de part et d'autres des passages piéton, à l'emplacement de places de parking, puisque la loi d'orientation des mobilités (LOM) oblige désormais à laisser ces zones libres de véhicules sur 5 mètres pour une meilleure visibilité et plus de sécurité pour les usagers les plus fragiles.

Rappelons que les arceaux vélos ne sont pas destinés aux deux-roues motorisés, qui disposent d'emplacements spécifiques (comme sur le côté de la mairie près de Sainte-Blandine ou rue Benoit Tabard au niveau du centre commercial). Le code de la route proscrit également leur stationnement sur les trottoirs et voies de circulation.

NOUVEAU COMMERCE

Une boucherie à l'esprit familial

Laurent Berger a ouvert sa boucherie avenue Édouard Aynard il y a quelques mois, avec sa fille Stéphanie. Un commerce à fort esprit familial, c'est ce que notre boucher veut partager.

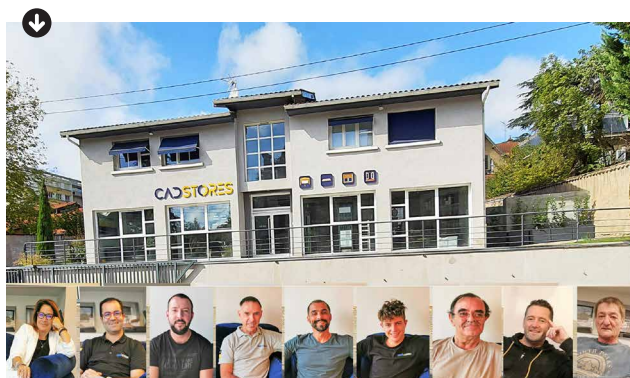


« Ce qui fait la force de notre boucherie c'est le fait que ce soit une entreprise familiale, avec une priorité : proposer de la viande de qualité » explique Laurent. Boucher depuis plus de 30 ans, il a grandi dans la Sarthe, avant de s'installer à Sainte Foy-Lès-Lyon en 1989 pour commencer à exercer ce qu'il aimait faire : la boucherie. Ayant eu l'opportunité d'ouvrir un commerce à Écully, il y partage aujourd'hui sa passion avec sa fille. Celle qui se destinait à suivre la voie du commerce a décidé de rejoindre son père et de cuisiner avec lui. Stéphanie s'occupe de préparer les plats cuisinés, qui sont devenus des incontournables de la boutique. Vous pouvez ainsi y retrouver leurs fameuses lasagnes, leur couscous ou encore leur rôti de veau farci. Pour l'avenir, Laurent confie qu'il aimerait proposer des races à viande encore plus prestigieuses, telles que l'Aubrac, la Blonde du Limousin ou le Fin Gras du Mézinc.

Laurent Berger vous accueille au 6 avenue Édouard Aynard, le lundi, mardi mercredi, vendredi et samedi de 7h30 à 13h et de 15h à 19h30 et le jeudi et dimanche de 7h30 à 13h • Tél : 04 78 33 11 46.

NOUVEAUX LOCAUX POUR CAD STORES

Installée place du Pérollier depuis 34 ans, l'entreprise Cad Stores vient de déménager début octobre route de Champagne.



PME indépendante, initialement spécialisée dans les stores extérieurs et intérieurs, elle s'est largement diversifiée et propose également aujourd'hui des volets roulants, fenêtres, portes de garage, brise-soleil orientables, moustiquaires, pergolas et systèmes de motorisation et de domotique.

« Nous proposons un catalogue multi-produits et assurons l'ensemble de la prestation, du devis gratuit, à la pose réalisée en interne par nos équipes, comme l'entretien et la réparation » précise Christine Fontanari qui dirige la société depuis 2008 avec Simon Sanchez.

**Cad Stores : 5 bis route de Champagne
Tél. : 04 78 43 30 43 • Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.**

ÉCULLY AU CŒUR

Ensemble pour terminer 2022 et débiter 2023 !

Alors que la fin de l'année approche, le 8 décembre nous offrira cette année encore l'occasion de partager un moment convivial place de la Libération autour de nos associations éculloises. Nous avons voulu que cette fête des Lumières s'inscrive dans la tradition lyonnaise que nombre d'entre nous perpétuons en mettant des luminaires aux fenêtres. Cette année, de nouvelles illuminations seront installées pour rendre la ville à hauteur d'enfants durant les fêtes de Noël.

Les moments collectifs de convivialité font partie de l'ADN de notre ville d'Écully. En avoir été privés deux années durant nous a prouvé à quel point nous y étions tous attachés.

Nous le voyons bien depuis la rentrée, la vie d'avant reprend son cours, laissant derrière nous (définitivement souhaitons-le !) les deux ans de pandémie.

Cette période de Noël sera marquée pour beaucoup par un temps de repos et pour ceux qui en ont la chance, entourés de nos familles ou amis. Ces moments sont précieux et nous permettent de sortir du quotidien et de ses difficultés.

Nous serons ravis de vous retrouver nombreux lors de la cérémonie des vœux à la population, le jeudi 5 janvier à partir de 19 heures à l'Esplanade Écully !

Groupe majoritaire Écully au cœur

Union de la droite, du centre et de la société civile

ÉCULLY POUR TOUS

(P)Réparer notre territoire

Nous entrons dans une phase aux turbulences multiples. Cette année sera probablement la plus chaude jamais enregistrée. S'ajoute à cela la "crise" des matières premières. Il s'agit en réalité d'une tendance lourde car notre planète a des ressources finies. Nous le savions pourtant depuis les premières alertes des années 1970 : les ¾ des matières consommées au niveau mondial ne sont pas durables et ne trouveront pas de substitut crédible pour maintenir notre niveau de vie sans aggraver la situation environnementale. C'est le moment de (re)penser (panser ?) notre territoire.

Le maire a convié les responsables de groupes d'opposition à réfléchir aux politiques de sobriété à mener ; nous saluons cette initiative qui doit être vraiment réfléchie pour s'inscrire dans la durée : limiter la destruction environnementale et rendre notre territoire résilient s'inscrivent dans la même logique d'une plus grande résilience. Nous avons fait plusieurs propositions : gestion des espaces verts, production d'énergie décarbonée, éclairage nocturne, etc. dont certaines peuvent associer la mairie et les citoyen(ne)s en « reterritorialisant » les investissements de ces dernier(e)s.

Groupe Écully pour tous La gauche unie et les écologistes

ecully pour tous

Patricia GARCIA,
Jérôme FRANÇOIS

ÉCULLY NATURELLEMENT

Écully ville 30 km/h : véritable amélioration de la sécurité pour tous les usagers de la route ?

Depuis le 1^{er} novembre, la limitation de vitesse est fixée à 30 km/h sur la quasi-totalité des voies de circulation de la commune, avec de nouvelles zones de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h.

Nous nous interrogeons sur le réel impact de cette mesure sur la sécurité des différents usagers de la route. Est-ce qu'une peinture au sol est suffisante ?

Ne faudrait-il pas adapter plus finement la voirie en séparant les différents types d'usage et en limitant la vitesse par des aménagements dédiés ?

En effet, est-il vraiment raisonnable d'instaurer des pistes cyclables à contre-sens de la circulation sur des voies à sens unique très étroites (rue Tramier, allée des Tullistes) alors que le code de la route permet au maire de déroger à cette obligation légale ?

Ne serait-il pas logique de différencier les grands axes en y limitant la vitesse à 50 km/h ?

Nous sommes pour un véritable partage de la chaussée qui donne à chaque type d'utilisateur les moyens de se déplacer en toute sécurité.

Nous serons très vigilants lors des différents bilans réalisés sur cette mesure et force de propositions pour des ajustements.

Écully Naturellement ! Liste de rassemblement centre-droit et société civile

Damien JACQUEMONT,
Jacques CHEVALEYRE,
Thibaut LE NORMAND
et Vincent FRIDRICI

ecully-naturellement.fr
contact@ecully-
naturellement.fr

ÉCULLY SEREINEMENT

Sobriété énergétique à Écully

La ville, déjà engagée dans des mesures de rénovation énergétique des bâtiments communaux, doit systématiser son approche pour prendre toute sa part à une plus grande sobriété énergétique, que le bon sens et la responsabilité nous imposent. Avec 2 350 points lumineux, 52 kms de voies, 846 hectares d'espaces naturels, 55 000 m² de bâtiments municipaux et 12 000 m² de toitures, nous avons un potentiel champ d'actions qui n'est pas neutre.

Aussi nous soutiendrons toute mesure qui s'inscrit dans cette démarche : passage en LED, modulation ou coupure des éclairages, ajustement du chauffage et des climatiseurs aux stricts besoins des usagers et des périodes scolaires, développement du photovoltaïque pour produire notre électricité verte, réduction de l'empreinte carbone pour les usages municipaux (mobilité active, véhicules électriques...), récupération des eaux de pluie pour les arrosages et choix de végétaux économes en eau...

La commune doit donner l'exemple et aider à faire prendre conscience que chacun est acteur avec des petits gestes et de nouvelles habitudes, pour réduire durablement les consommations d'énergie dans le contexte où toutes les ressources se raréfient.

Le groupe d'élus Écully Sereinement

Florence ASTI-
LAPERRIÈRE,
Claude LARDY

Contact en mairie ou
florence.asti-lapperriere@
wanadoo.fr

AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE

En cause l'inflation

 et non le taux communal

La taxe foncière, que vous avez payée en octobre, se calcule en associant la valeur cadastrale du logement et les taux votés par les collectivités territoriales. À Écully, les taux communaux sont inchangés depuis 2013 et ne sont donc pas la cause de l'augmentation de cet impôt. Explications...

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriété bâties	Taux 2021	25,50 %	1,08 %	0,55 %				
	Taux 2022	25,50 %	1,40 %	0,55 %				
	Adresse					4,93 %		
	Base	8344	8344	8344		8344		
	Cotisation	2128	117	46		411		2702

👉 [Exemple de feuille d'imposition pour la taxe foncière à Écully.](#)

Impôt local perçu au profit des communes et de leurs groupements, la taxe foncière sur les propriétés bâties est due par toute personne propriétaire d'un bien immobilier. Elle est calculée à partir de la valeur locative du bien (loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué), à laquelle on applique un abattement de 50 % pour tenir compte des frais supportés par les propriétaires. Ces valeurs, fixées par l'État, sont réactualisées chaque année par application d'un coefficient forfaitaire, le même pour tous les logements quels que soient leur localisation, leur état...

→ UNE VALEUR CADASTRALE IMPACTÉE PAR L'INFLATION

Depuis 2018, ce coefficient dépend de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé publié par l'Insee. Avec la reprise de l'inflation en 2021, la base de calcul de la taxe foncière subit cette année une hausse sans précédent. Elle augmente de 3,4 % (contre 0,2 % l'an dernier).

→ UN TAUX COMMUNAL INCHANGÉ DEPUIS 2013

L'autre variable de la taxe foncière sont les taux votés par les collectivités territoriales : communes, intercommunalités et département (remplacé par la Métropole dans notre cas).

À Écully, les taux communaux n'ont pas augmenté depuis près de 20 ans (2003) que ce soit pour la taxe foncière ou la taxe d'habitation. Le maire, Sébastien Michel, s'est d'ailleurs engagé à ce qu'ils restent inchangés jusqu'à la fin de son mandat.

UN TAUX COMMUNAL ARTIFICIELLEMENT GONFLÉ EN 2021

En terme d'affichage, le taux communal est pourtant passé en 2021 de 14,47% à 25,50%. Cela résulte du transfert, imposé par le gouvernement, d'une quote-part des taux de l'intercommunalité dans les taux de la Ville, afin de compenser une partie de la suppression de la taxe d'habitation. Mais il s'agit d'un simple jeu d'écriture, neutre pour le contribuable, car les taux de l'intercommunalité sont passés dans le même temps de 11,58% à 0,55%.

A SAVOIR

Si en cours d'année, vous apportez des modifications à votre habitation, l'augmentation de sa valeur locative sera prise en compte au 1^{er} janvier de l'année suivante pour calculer la taxe foncière.

NOUVELLE ACTIVITÉ SPORTIVE

Le Handball débarque à Écully

L'UODL Handball, club dynamique basé à Tassin et qui rayonne dans tout l'Ouest lyonnais, a créé à la rentrée une section éculloise.

Suite au succès du premier tournoi européen de hand fauteuil en France qu'il a organisé au Centre Sportif et de Loisirs d'Écully en juillet dernier, le club a proposé, en concertation avec la Ville, d'y créer la toute première section Handball.

C'est pour le club un moyen de poursuivre son développement en offrant la possibilité aux Éculloises et Écullois, petits et grands, de découvrir le handball.

Plusieurs créneaux permettent d'accueillir les enfants au gymnase du Pérollier : le mercredi matin, du baby hand pour les 3-5 ans, une pratique partagée avec un parent et l'après-midi pour les filles et garçons de 6 à 11 ans. Pour les adultes, un créneau le mercredi de 12h15 à 13h est axé sur une pratique ludique, cardio et renforcement musculaire et deux séances de hand loisirs sont prévues le jeudi soir au gymnase Cevert.

« Les créneaux commencent à se remplir, mais il nous reste encore des places. On se donne un an pour recruter et créer des équipes » précise Léa Gonin qui assure les entraînements.



■ **N'hésitez pas à la contacter pour tout renseignement : lea.gonin@uodl-handball.com • Tél. 06 21 05 10 14**



VOLLEYTHON

Écully volley se mobilise pour le Téléthon

Écully Volley organise la 7^e édition de son volleython, tournoi déguisé dont l'intégralité des recettes est reversée à l'AFM Téléthon.

Les 16 équipes de 4, mixtes, s'affronteront pour une bonne cause et dans la bonne humeur, le vendredi 2 décembre, de 20h30 à 3h. N'hésitez pas à venir encourager les joueurs et profiter de la buvette dont les bénéficiaires iront également au Téléthon. Il sera possible de faire des dons sur place.

■ **Renseignements : ecullyvolley@gmail.com**

RECETTE DE CHEFS

Cup cakes de l'Institut Paul-Bocuse

Pour la 2^e édition de Top chef Écully en juillet dernier, les 10 jeunes de 10 à 13 ans ont notamment réalisé des cup cakes avec les chefs David Fillat et Stéphane Levilain. Voici la recette, simple et ludique, à faire avec ou par vos enfants ! Avec quelques décorations adéquates, cela peut faire de jolis desserts de Noël...



*Chefs David Fillat (à gauche)
et Stéphane Levilain (à droite)*

INGRÉDIENTS POUR UNE DIZAINE DE PIÈCES :

- Jaunes d'œufs : 215 g (10 oeufs environ)
- Sucre : 300 g
- Crème épaisse : 150 g
- Farine : 230 g
- Levure chimique : 6 g
- Zeste de citron : 15 g
- Beurre fondu : 90 g

Ganache montée chocolat :

- Crème liquide 35% : 250 g
- Chocolat lait ou blanc : 100 g

Garniture :

Vermicelles, perles croquantes, étoiles, pâte à sucre...



LE CONSEIL DU CHEF

« Avec les blancs d'œufs dont vous n'avez pas besoin, vous pouvez réaliser des financiers. »

1 Réaliser la ganache montée chocolat la veille :

Faire bouillir la crème liquide. La verser en plusieurs fois sur le chocolat haché finement. Bien mélanger. Réserver au réfrigérateur 12h, avant de monter en Chantilly.

2 Préparation du cup cake :

Mélanger le sucre et les zestes de citron. Puis ajouter les jaunes et émulsionner. Ajouter délicatement la crème épaisse, puis la farine et la levure tamisées. Finir par le beurre fondu tiède.

3 Verser le mélange dans des moules individuels type muffins. Remplir au 2/3. Égaliser la surface.

4 Préchauffer le four à 180°. Faire cuire 5 minutes puis baisser à 160° jusqu'à coloration. Démouler les cup cakes et les laisser refroidir sur une grille.

5 Ajouter sur le dessus du cup cake la ganache chocolat avec une poche à douille cannelée.

6 Décorer à votre guise. Pour Noël on peut réaliser des décors en pâte à sucre ou faire créer des décors de Noël en carton par les enfants à fixer sur une pique en bois que l'on dispose ensuite sur chaque gâteau.

OPÉRETTE

Venez goûter à **La Vie parisienne !**



Pour bien commencer l'année, le service culturel vous propose un spectacle réjouissant ! La Compagnie Accord Parfait présente l'opérette La vie parisienne, l'une des œuvres incontournables de celui qu'on surnommait le « petit Mozart des Champs-Élysées », Jacques Offenbach.

Des aristocrates suédois, arrivés à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle pour « s'en fourrer jusque-là », un maître d'hôtel improvisé, organisant à leur intention une fausse réception de demi-mondains, tout est prétexte à se griser des plaisirs parisiens... Cette opérette créée en 1866 sur un livret d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, est un merveilleux hommage à la Ville-lumière du milieu du XIX^e siècle. La partition regorge de numéros musicaux effervescents dont l'un des célèbres cancons du compositeur.

Chanteurs : Ève Coquart, soprano ; Fabrice Maitre, ténor ; Christophe de Biase, baryton ; Jérôme Toucheboeuf, ténor ; Olivier Hernandez, ténor ; chœur Viva Voce - Pianiste : Pierre Laurent Boucharlat - Mise en Scène : Fabrice Maitre.

■ **Dimanche 15 janvier à 17h à l'Espace Écully • Tarifs : 12€ / 8€**

EXPOSITION **EXP'Osez-vous !**

2^e édition de cette exposition destinée aux artistes non-professionnels, dans les domaines de la peinture, sculpture, photo, vidéo, art numérique...

Ouvert aux habitants de 10 communes de l'Ouest lyonnais : Champagne-au-Mont-d'Or, Charbonnières-les-Bains, Collonges-au-Mont-d'Or, Dardilly, Écully, La-Tour-de-Salvagny, Limonest, Lissieu, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, qui seront sélectionnés par un jury.

Exposition au Centre Culturel d'Écully du samedi 21 janvier au dimanche 19 février, avec un vernissage le vendredi 20 janvier à 19h.

Exposition aux mêmes dates à l'Espace culturel Louisa Siefert de Saint-Cyr-au Mont-d'Or.

EXPOSITION

Dans le cadre du Festival du livre jeunesse, derniers jours pour voir l'exposition commune de Geoffroy De Pennart et Laurent Audouin. **Jusqu'au 7 décembre • Centre Culturel**

EXPOSITION

Résidence Florian Pigé. Œuvre collective réalisée par les publics du réseau des médiathèques Rebond l'an dernier. Jusqu'à fin novembre à la Médiathèque et en décembre à la Bibliothèque des Sources

CINÉ-COLLECTION

Un vrai crime d'amour de Luigi Comencini (VOST) **Vendredi 25 novembre à 18h Centre Culturel**

CONCOURS

Trampolino, 22^e concours de jeunes talents de la chanson et de l'humour, organisé par le club Hervé spectacles. Tarif 25€. Réservations : www.club-herve-spectacles.com **Vendredi 25 à 20h15 • Espace Écully**

COLLECTE

De la Banque alimentaire (Carrefour Écully Grand Ouest et Carrefour city). **Les 25 et 26 novembre**

DÉCEMBRE

JEUDI PHILO

Y a-t-il des inégalités légitimes ? Animé par Bruno Roche. Entrée libre. En partenariat avec le Collège supérieur. **Jedi 1^{er} décembre à 19h • Centre Culturel**

CONTE EN FAMILLE

L'association Artdies vous propose un atelier "Conte en famille", conçu pour redécouvrir, en famille, le charme du rythme des saisons et l'imaginaire qui l'accompagne. La promenade se transforme en conte à construire ensemble au rythme de la déambulation. Tarif : 20€ par famille. Renseignements et inscriptions : 06 70 64 40 12 ou Danielle@artdies.fr **Samedi 10 décembre de 14h à 16h Parc du Malrochet**

CINÉ-COLLECTION

La Nuit des femmes de Kinuyo Tanaka (1961) VOST **Vendredi 16 décembre à 18h Centre Culturel**

© Nicolas Quint



EXPOSITION SCULPTURE

« La tendresse, trésor de l'amour »

L'exposition de l'artiste-sculptrice éculloise, Bénédicte Henicz-Ducassou, ode à la tendresse, à la féminité et à la maternité, se déploiera à la fois au Centre Culturel et à la Maison de la Famille.

Cette exposition se construit en collaboration avec différentes structures de la commune (écoles, Ehpad, crèches et Relais petite enfance...), mais aussi avec le public qui pourra intervenir lors d'ateliers dédiés.

Ateliers d'initiation au modelage pour les enfants de 6 à 10 ans, le lundi 19 et mardi 20 décembre de 10h à 11h30 et de 14h à 15h30. Sur inscription au Centre Culturel.

Exposition à découvrir :

- Du vendredi 16 décembre au dimanche 15 janvier 2023 au Centre Culturel.
- Du lundi 5 décembre au vendredi 13 janvier à la Maison de la Famille.

■ **Vernissage le jeudi 15 décembre à 19h au Centre culturel**



NATHALIE SHAW & DANIEL BLUMENTHAL

La musique américaine
célébrée par un duo violon/piano

Écully reçoit un duo associant deux concertistes américains de talent, Nathalie Shaw au violon et Daniel Blumentahl au piano.

Nathalie Shaw est violon solo du Pittsburgh New Music Ensemble (USA) depuis 2008. Elle est régulièrement invitée comme soliste dans de prestigieux orchestres en Europe et a un vaste répertoire avec une connaissance toute particulière de la musique contemporaine et de la musique de chambre.

Le pianiste américain Daniel Blumenthal qui l'accompagne dans ce duo, récompensé dans de nombreux concours, a une impressionnante discographie en solo et musique de chambre. Il joue avec des artistes renommés comme la violoniste Janine Jansen ou le quatuor à cordes Orlando.

Au programme de leur concert, un répertoire américain du XIX^e au XXI^e siècle. Outre le célèbre Gershwin, vous pourrez découvrir des compositeurs moins connus en France comme Amy Beach, Aaron Copland, David Stock ou Roger Zahab, compositeur contemporain. Concert en résonance avec l'exposition photo sur Manhattan et les animations autour de New York présentées à la médiathèque en janvier (voir page suivante).

■ **Vendredi 27 janvier à 20h au Centre Culturel • Tarifs : 12€ / 8€**

COMÉDIE MUSICALE AU CINÉMA

L'étrange Noël de M. Jack.
De Henry Selick (1994), film d'animation, dès 6 ans. Séance suivie d'un atelier et d'un goûter de Noël.

Vendredi 23 décembre à 15h
Centre Culturel

JANVIER

CINÉ-CLUB ITALIEN

Michel-Ange, de Andreï Kontchalovski

Vendredi 6 janvier à 18h
Centre Culturel

CINÉ-COLLECTION

La lettre inachevée de
Mikhail Kalatozov (1961) VOST

Vendredi 13 janvier à 18h
Centre Culturel

COMÉDIE MUSICALE AU CINÉMA

Un Américain à Paris.
De Vincente Minelli (1952)

Vendredi 20 janvier à 18h
Centre Culturel

EXPOS, LECTURE, ANIMATIONS

Un programme varié à la Médiathèque

EXPO VOLCANS DE LANZAROTE

Cap sur les Canaries avec cette exposition de photos de Sandra Städeli sur les volcans de Lanzarote, intitulée « Déserts de Vivre », accompagnée de textes d'Ève Roux, autre passionnée des volcans. « *Qui peut dire si l'éruption marque un début ou une fin ? C'est la même poussée qui détruit en même temps qu'elle expulse la matière première du paysage nouveau-né* » expliquent les jeunes femmes. « *C'est en cela que les volcans exercent sur nous, depuis dix ans, une attraction quasi magnétique. Le temps semble venu d'en raconter quelque chose à notre tour, quelque chose née à Lanzarote, mais pas seulement.* »

À voir du 1^{er} au 31 décembre.

Vernissage le 1^{er} décembre à 19h



INSTALL PARTY

Venez installer des logiciels libres sur votre ordinateur. En partenariat avec l'association Lyonnaise pour le Développement de l'informatique Libre.

Samedi 26 novembre à 14h à la médiathèque, sur inscription.

EXPO MANHATTAN

Autre lieu, autres paysages, l'exposuivante nous emmène à New-York avec l'exposition de photos « *Regards croisés à Manhattan* » d'Arnaud Rodamel, d'après le roman « *La Cité de verre* » de Paul Auster. Plus habitué aux paysages de l'Afrique de l'Ouest, le photographe « globe-rêveur », a cherché une approche originale, plus intimiste que grandiose, pour photographier New-York. Il a choisi de reprendre le trajet que fait dans Manhattan le héros du roman de Paul Auster. Exposition de photographies en noir et blanc, à voir du 3 janvier au 4 février.

Le 26 janvier à 19h, temps de projection et lecture de textes de Paul Auster.



NUIT DE LA LECTURE

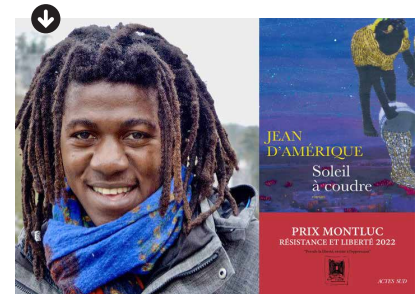
Plusieurs animations gratuites, sur inscription.

- Atelier lecture à voix haute, vendredi 20 janvier à 17h à la bibliothèque des Sources
- Sieste littéraire pour les 0-3 ans, samedi 21 janvier à 14h à la médiathèque.
- Enquête-escape game, en lien avec Quai du polar (date et horaire à préciser)

RENCONTRE AVEC JEAN D'AMÉRIQUE

Ne manquez pas la rencontre avec le romancier Jean d'Amérique, lauréat 2022 du Prix littéraire Montluc résistance et liberté. Jean d'Amérique, jeune poète et dramaturge haïtien de 27 ans est récompensé pour son premier roman *Soleil à coudre*, publié aux éditions Actes Sud, qui évoque la misère d'un bidonville haïtien, à travers le regard d'un enfant qui observe les adultes, leur violence, leurs faiblesses, leurs addictions...

Jeudi 15 décembre à 19h à la Médiathèque. Sur inscription.



SPECTACLE DE NOËL DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'ensemble Xeremia vous donne rendez-vous pour leur concert-spectacle « *Fresques médiévales* ». L'occasion d'un voyage dans le temps pour une plongée dans le Moyen-âge, sa culture, sa musique, à travers différentes saynètes et chansons.

Séance tout public vendredi 16 décembre à 18h à la Salle polyvalente des Sources (séance scolaire dans l'après-midi). Gratuit, réservation obligatoire.

CULTURE ET SANTÉ

Venez découvrir « **Le Café Sobre** »

L'association « France Janvier Sobre », fondée par Laurence Cottet, encourage chacun de mettre à profit ce premier mois de l'année pour faire un point lucide sur sa consommation alcoolique et adopter un comportement de sobriété résumé dans la formule : « *Un verre par jour, deux au maximum, et pas tous les jours !* »...

Laurence Cottet a demandé à l'éculloise Ode Desfonds, de composer une chanson qui pourrait être une sorte d'hymne de ralliement pour tous ceux qui veulent sortir d'une dépendance. Mais avec son association Echappée Belle, Ode est allée au-delà, en proposant tout un spectacle évoquant l'alcool « dans tous ses états », de l'inoffensif verre convivial à la consommation destructrice...



Ainsi est né « Le Café Sobre », spectacle de chansons théâtralisées rassemblant des musiciens d'Echappée Belle et des comédiens de La Roulotte.

■ **À voir au Centre culturel le 12 janvier à 20h30 • Tarif : 10€**



13^e Jazz à Valpré :
ça va swinguer !

L'association Ejeda Solidarité vous donne rendez-vous pour une nouvelle soirée de jazz le 27 janvier à 20h30 à la Chapelle de Valpré (1 chemin de Chalin).

Un concert au profit de ses actions pour les écoles de brousse malgaches de la région d'Ejeda et des projets de santé pour les enfants du secteur. Au programme de la soirée, 2 groupes qui vous feront remonter aux origines du jazz et au style New Orleans.

En 1^e partie : Captain Flapscat revisite le jazz des origines jusqu'à la belle époque du swing. Le groupe, bien présent sur les scènes régionales, a également représenté le jazz français dans de prestigieux festivals au-delà de nos frontières.

En 2^e partie : The Stomp Factory rend hommage aux Jazz Bands des premières heures. Menée par le trompettiste Thomas Le Roux, cette formation perpétue la tradition du Jazz de la Nouvelle-Orléans.

■ **Réservations : au 04 78 33 59 44 et en ligne sur : ejedasolidarite.wixsite.com/ejedasolidarite • Tarif : 20€**

ATELIERS PARENTS/ENFANTS

Proposés par le Centre social : éveil musical, corporel et sensoriel... Adhésion et inscription au Centre social nécessaires.

Tous les mercredis, de 9h30 à 10h15 (sauf vacances scolaires) Salle polyvalente des Sources.

MATINÉES JEUX

Avec la ludothèque du Centre social à la Maison de la famille le 1^{er} mercredi du mois de 10h à 12h

Gratuit et ouvert à tous, sans inscription.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE EN CONCERTS

En cette fin d'année, l'école de musique et ses élèves vont se produire à plusieurs reprises. Ne manquez pas leurs diverses prestations !

- **Mardi 6 décembre à 19h :** concert de Noël à l'église Saint-Blaise, avec les orchestres et les chœurs.
- **Judi 8 décembre à partir de 17h45 :** concert sur le marché du 8 décembre : chorales et marching band. Place de la Libération
- **Mercredi 14 décembre à 18h :** Lecture musicale avec de petits ensembles acoustiques. À la médiathèque.

SPECTACLE DE MARIONNETTES

« Youpi, il neige », pour les enfants de 1 à 5 ans. Adhésion et inscription au Centre social nécessaires.

Samedi 10 décembre à 10h30 (durée ½ heure environ) Salle polyvalente des Sources

CONCERT DE ZARASTRO

Des hymnes somptueux de Haendel et des extraits de son oratorio Salomon seront dirigés par Cédric Meyer et chantés par les Ensembles Zarastro d'Écully et Résonance de Chassieu, avec accompagnement d'un orchestre et de solistes de haut niveau.

Billets à 16€ en prévente (www.helloasso.com), 20€ sur place.

Samedi 21 janvier 2023 à 20h30 à l'église Saint Blaise d'Écully.

Mais aussi : **vendredi 20 janvier 2023** à 20h30 à l'église Notre Dame de Lourdes à Bron et **dimanche 22 janvier** à 17h à la basilique d'Ainay à Lyon.

The background of the poster is a dark blue night sky filled with warm, glowing string lights and soft bokeh effects. On the left, a green Christmas tree is decorated with white and gold ornaments and a gold bow at the top. In the center, a large, brown church with a prominent steeple and arched windows is depicted. To the right, a large white candle with a red base and a lit flame is surrounded by greenery and red berries. The overall atmosphere is cozy and celebratory.

Fête du 8 décembre 2022

de 16h à 21h

MARCHÉ PLACE DE LA LIBÉRATION

Stands • Restauration • Animations